

Impact'Emploi, un dispositif pour faciliter la fonction de dirigeant employeur



■ POUR QUI ?

Associations sportives employeuses de moins de 10 salariés.

■ SERVICES PROPOSÉS

- ❖ Informations sur le droit du travail, la convention collective du sport et les contrats de travail.
- ❖ Informations sur les aides à l'emploi.
- ❖ Accompagnement dans les démarches administratives liées à la création d'emploi : adhésion à la caisse de retraite complémentaire et à la caisse de prévoyance.
- ❖ Accompagnement à la mise en place de la complémentaire santé.
- ❖ Réalisation de bulletin de salaire.
- ❖ Réalisation des déclarations trimestrielles aux organismes.
- ❖ Réalisation de la déclaration annuelle.
- ❖ Édition des documents de fin de contrat.
- ❖ Accompagnement lors de contrôle URSSAF.
- ❖ Accompagnement à la gestion des ressources humaines.

■ AVANTAGES

- ❖ Un dispositif de l'URSSAF spécifique aux associations.
- ❖ Un interlocuteur spécialiste des associations sportives.

- ❖ Une sécurité pour le dirigeant et l'association.
- ❖ Un gain de temps en sous-traitant la gestion administrative de l'emploi.
- ❖ Un service reconnu par les partenaires institutionnels.

■ TARIFS

- ❖ Cotisation annuelle : 77 € pour les associations ayant moins de 4 salariés et 123 € pour les associations ayant de 5 à 9 salariés
- ❖ Élaboration d'une fiche de paie : 8,50 € / mois.
- ❖ Documents de fin de contrat : 22 €

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



Laure **BUSCH**

Tél : 03.87.74.88.24
cdos@sport57.fr

Anthony **SCREMIN**

Tél : 03.87.21.91.71
anthony scremin@sport57.fr